

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2011042

Signataire : ED/ESP

OBJET : Fourniture de consommables informatiques pour l'année 2012. Approbation du projet de marché.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 26 à 28 ainsi que l'article 56

Vu l'article 4 du Guide des procédures adaptées approuvé par le Conseil municipal le 30 avril 2009,

Vu le projet de marché,

Vu l'avis favorable de la Commission n°2

Considérant que le marché de fourniture de consommables informatiques actuellement en cours arrive à échéance le 31 décembre 2011,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de marché relatif à la fourniture de consommables informatiques pour l'année 2012. Le marché est global (il ne comporte ni tranche ni lot) à bon de commandes pour une durée d'un an et comporte les seuils suivants :

- Seuil minimum : 63 000 € HT

- Seuil maximum : 170 000 € HT

le Maire

Reçu en Préfecture le : 30/09/2011

Publié le : 29/09/2011

Certifié exécutoire le : 30/09/2011

Pour le Maire
L'Adjoint délégué